

**Sujet :** [INTERNET] Contribution à l'enquête publique concernant le projet Catella à Romorantin et Villefranche sur Cher

**De :** GROSSI, BRUNO

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

**Date :** 26/03/2023 20:01

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Sur le fond, je ne peux que déplorer l'existence d'un tel projet qui vient s'ajouter à tant d'autres dans notre région. Il est par nature, orthogonal :

- Aux aspirations des populations locales qui voient augmenter sans cesse le nombre, déjà difficilement supportable, de camions circuler sur nos routes et traverser nos villages
- Aux attentes des mêmes populations en matière d'emplois d'avenir, formateurs et correctement rémunérés
- Aux besoins de notre pays tout entier en matière d'évolution de notre modèle économique vers des activités beaucoup plus respectueuses de notre environnement et à plus forte valeur ajoutée.

Il est sincèrement désolant de devoir se battre contre des projets d'un autre temps, comme celui de la société Catella.

Sur la forme, il n'est que de parcourir l'avis de la MRAE pour comprendre l'embarras et la désinvolture avec lesquels les promoteurs ont bâti le rapport d'impact. Tout cela n'est pas très sérieux ni respectueux. Ce projet ne génère que des inconvénients pour notre belle région.

Très cordialement.

Bruno Grossi